

COMMUNE
de
BINDERHEIM



ARRETE MUNICIPAL

**Règlementant temporairement
la circulation et le stationnement
à l'occasion d'une extension et d'un branchement au
réseau gaz – 1 rue de Sundhouse**

Le Maire de la Commune de Bindernheim

- Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2212-1 et L 2212-2 ;
- Vu** Le Code Pénal et notamment ses article R 610-5 et 131-13 ;
- Vu** L'Arrêté départemental AV-2025-2155 du 29/09/2025 ;
- Vu** la demande de l'entreprise SOBECA de ENSISHEIM en date du 22/09/2025 ;

Considérant que les travaux d'une extension et d'un branchement au réseau gaz, nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement au 1 rue de Sundhouse.

ARRETE

Article 1 : L'arrêté entrera en vigueur à compter du lundi 20 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025.

Article 2 : le stationnement sera interdit au droit du chantier. La circulation sera limitée à 30 km/h et fera l'objet d'un alternat manuel par panneaux B15-C18 conformément aux prescriptions de la Collectivité européenne d'Alsace. La circulation des piétons devra se faire sur le trottoir d'en face.

Article 3 : La signalisation ainsi que les mesures de sécurité seront à la charge de l'entreprise SOBECA. Les panneaux de signalisation mis en place pour les besoins du chantier devront être solidement attachés. Les supports mobiles devront être lestés à leur base par une masse constituée de matériaux non agressifs, par rapport à la sécurité routière.

Article 4 : la société SOBECA prendra toutes les dispositions nécessaires afin que la collecte des ordures ménagères puisse se faire normalement et dans de bonnes conditions (bac jaune le lundi semaine paire / bac gris les mercredis).

Article 5 : les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 6 : Le présent arrêté sera inscrit au registre communal et publié selon l'usage local.

Ampliation en sera adressée

- Entreprise SOBECA de Ensisheim
- M. le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- Collectivité Européenne d'Alsace
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marckolsheim/Sundhouse
- La Brigade Verte
- M. le Chef de la section locale des sapeurs- pompiers

Bindernheim, le 02 octobre 2025

Le Maire,
Christian MEMHELD

